

Ecrit par le 3 juin 2026

# Huit Vauclusiens reçoivent la médaille de l'Assemblée nationale



**A Mormoiron, le député [Julien Aubert](#) a décerné la médaille de l'Assemblée nationale à huit Vauclusiens engagés.**

« Ils sont le visage d'un Vaucluse solidaire, inventif, patriote ou engagé. Ils sont des exemples inspirants dans une époque qui doute d'elle-même », rend hommage [le président LR de Vaucluse](#). Maxime Bey, ancien rugbyman, est profondément investi dans la vie publique depuis 30 ans en tant que maire honoraire de Gargas. A 22 ans, [Geoffrey Cuenin](#) occupe à la fois le poste d'agent de surveillance de la voie publique, et ceux de gendarme réserviste et sapeur-pompier volontaire pendant ses repos. Le jeune vauclusien est également une star sur le réseau social Tik Tok où il fait de la prévention auprès des jeunes sur les gestes qui sauvent.

Ecrit par le 3 juin 2026

Annette Pagne de Pernes-les-Fontaines a participé pendant dix ans à la maraude de la Croix-Rouge. Michèle Dufay s'occupe de l'épicerie sociale [Oxygène](#) située à Carpentras. Le pertuisien [Lucas Barone](#) est vice-champion du monde de kayak. [Clément Gilly](#) a créé une entreprise innovante avec de petits moyens : une coupelle pour pouvoir manger et boire avec une seule main. Alexandre et Grégoire Izac Pagnon sont deux jeunes porte-drapeaux.



Remise des médailles aux Vauclusiens à Mormoiron. Crédit photo: Julien Aubert

Toujours pour faire lumière sur les talents de Vaucluse, Julien Aubert organisait en octobre 2021 à l'Assemblée nationale le salon des '[Saveurs du Ventoux et du Luberon](#)'. La 8ème édition mettait à l'honneur les spécialités de Vaucluse auprès de 120 invités et de nombreux parlementaires qui ont dégusté les produits parmi lesquels le raisin du Ventoux, les berlingots de Carpentras ou la bière Ocria.

## Vaucluse portes ouvertes à la ferme et Sauve qui poule !



**Alors que se déroule le salon international de l'agriculture à Paris jusqu'au 6 mars, la Confédération paysanne propose la 2<sup>e</sup> édition du Salon à la ferme jusqu'au 8 mars, pour rencontrer les habitants du territoire. Objectif ? Faire découvrir au grand public la réalité du métier d'agriculteur et d'éleveur en ouvrant les portes des fermes.**

Dans le cadre de l'évènement national "Le Salon à la ferme 2022" organisé par la Confédération paysanne, Denis Surgey, porte-parole du Collectif "Sauve qui poule". Et Denis Perreau, du secrétariat national de la Confédération paysanne feront un point sur la situation de l'élevage plein air de volailles en Vaucluse dans la ferme de Nael Kouci, "O près de la Nesque", éleveurs de volailles et membre du

Ecrit par le 3 juin 2026

Collectif à Pernes-les Fontaines.

### **Bienvenue à Mazan**

La Confédération paysanne invite aussi les familles à se rendre à **Mazan samedi 5 mars après-midi** à la ferme du Rouret (polyculture, agroforesterie, volailles) Tous publics : Troc de plantes et de graines, animations enfants, stands, buvette, musique. rencontre-discussion sur le thème « Semences paysannes, enjeux et perspectives » avec Guy Kastler, grand spécialiste du sujet, co-fondateur de la Confédération paysanne et du réseau Semences paysannes.

### **Sauve qui poule**

C'est aussi le moment de parler du Collectif Sauve poule qui a été créé en 2017 par des consommateurs et des éleveurs soucieux de défendre l'élevage de volailles plein-air et le bien-être de leurs animaux. Leur combat vise tout autant à informer les consommateurs afin qu'ils aient accès à une alimentation de qualité en pérennisant des systèmes agricoles durables socialement, économiquement, sanitaires et environnementalement.

### **Une réglementation qui induit en erreur**

«Nous refusons cette tromperie massive des consommateurs et consommatrices en vendant comme du 'plein-air' des produits qui ne le sont plus,» explique le collectif Sauve qui poule. Nous demandons au Ministère de l'Agriculture des mesures de biosécurité adaptées aux risques de chaque exploitation, avec une obligation de résultat d'assurer la sécurité alimentaire des consommateurs, qui est notre priorité, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.» Confédération paysanne de Vaucluse.  
15, avenue Pierre grand. Min 51 à Cavaillon.  
[confederationpaysanne84@gmail.com](mailto:confederationpaysanne84@gmail.com)<https://www.facebook.com/Conf84/>

MH

Ecrit par le 3 juin 2026



DR

## **Petit futé ? A nous Avignon, le Luberon, et le Ventoux !**



3 juin 2026 |



Ecrit par le 3 juin 2026

[www.petitfute.com](http://www.petitfute.com)

MH

Ecrit par le 3 juin 2026

  
**petit futé**

2022

# Vaucluse

## Avignon - Luberon - Ventoux

VERSION  
NUMÉRIQUE  
OFFERTE

france  
**bleu**  
vaucluse

[www.petitfute.com](http://www.petitfute.com)

Ecrit par le 3 juin 2026

DR

## Lavande : un brin de victoire en commission des affaires européennes



**La Proposition de résolution européenne ([PPRE](#)) visant à sauvegarder la lavandiculture française a été adoptée à l'unanimité et révisée en commission des affaires européennes.**

L'enjeu est de taille. La France est le premier producteur au monde d'huile essentielle de lavandin (environ 1 500 tonnes par an) et le deuxième producteur mondial d'huile essentielle de lavande. Les exportations d'huiles essentielles représentaient 1,3 milliard d'euros en 2018 pour la région Sud, sur un total de 2,7 milliards de produits agricoles. A lui seul, ce secteur génère plus de 9 000 emplois directs et

Écrit par le 3 juin 2026

plus de 17 000 emplois indirects issus de l'activité touristique en France. Environ 250 producteurs sont référencés en Vaucluse.

A l'origine de l'inquiétude grandissante depuis 2013, une réglementation européenne qui impliquerait un changement de statut de la lavande : de produit naturel à toxique. Selon [Julien Aubert](#), protéger les consommateurs en éliminant les molécules dangereuses pour la santé est louable, mais classer l'huile de lavande comme un produit chimique prouve « une méconnaissance des huiles et de la manière de les réglementer ».

Le député LREM, [Adrien Morenas](#), présentait son rapport en tant que rapporteur de la PPRE du député Julien Aubert à laquelle il « adhère complètement ». Adrien Morenas souhaite par ailleurs élargir sa proposition à toutes les Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) car « elles sont toutes soumises à la même réglementation européenne », à savoir le règlement [REACH](#).

### **Distinction en fonction du tonnage**

La version initiale de la PPRE recommandait de considérer les huiles essentielles comme un produit agricole et les exclure de REACH. Selon Adrien Morenas, « considérer les huiles essentielles comme des produits agricoles ne change rien, la réglementation européenne s'applique dès qu'un produit est commercialisé dans le marché intérieur. » Par ailleurs, exclure les huiles essentielles de REACH n'est pas « une solution de long terme et les producteurs n'y sont pas tous favorables », souligne le député LREM.

Après avoir discuté avec les parties prenantes : Commission européenne, ministères, interprofession, Adrien Morenas propose une autre approche. « La réécriture que j'ai proposée défend une distinction claire entre les petits producteurs (en dessous d'une tonne par an) et les productions à des fins industrielles. Les petits producteurs, ne sont pas concernés par REACH actuellement, cette situation doit être pérennisée », suggère Adrien Morenas.

De même, le commerce au détail d'huile essentielle doit selon lui être exempté de la révision CLP qui encadre l'étiquetage des produits chimiques. « Il n'est pas question d'avoir des pictogrammes avec des têtes de mort sur des petits flacons d'huile essentielle », soutient le député LREM.

Pour les productions à des fins industrielles couvertes par REACH, la plupart des producteurs se situant dans la catégorie entre 1 à 10 tonnes, il a suggéré qu'ils soient exemptés des nouvelles exigences. « Les coûts financiers et les exigences techniques sont trop élevés par rapport à ce que peut supporter une petite filière comme les PPAM », explique Adrien Morenas.

La nouvelle version demande également des clarifications pour la classification des perturbateurs endocriniens pour que la filière puisse se préparer en amont. Adrien Morenas a ainsi proposé à l'Union européenne et au gouvernement de mettre en place des mesures « transitoires, échelonnées et adaptées en vue de ces révisions ».

Écrit par le 3 juin 2026

## Une « épée de Damoclès »

Le premier objectif que Julien Aubert s'était fixé en écrivant cette proposition est atteint : mettre le sujet de la lavande à l'agenda de la présidence française de l'Union européenne avec l'obligation morale du gouvernement d'en profiter pour protéger la lavande. « La version adoptée apporte d'ailleurs d'importantes garanties pour la filière », affirme le parlementaire.

Toutefois, le texte validé laisse planer selon le député LR une « épée de Damoclès au-dessus des producteurs de Vaucluse, avec à court terme des contraintes lourdes et à plus long terme la menace de disparition de la filière [...] ». Il s'explique : « la PPRE revisitée fait le choix de demander à la Commission européenne des éclaircissements ou des assouplissements avec des exceptions pour les petits tonnages et ne remet pas en cause la règle originale qui a été d'inclure l'huile essentielle de lavande pour les produits chimiques soumis, de ce fait, à REACH. »

Pour y remédier, le parlementaire proposait de s'appuyer sur la classification internationale INCI pour distinguer l'huile essentielle de lavande (naturelle) de l'essence de lavande (chimique). « Il s'agissait de considérer les huiles essentielles pour ce qu'elles sont : des produits naturels qui devraient être exemptés de REACH », indique le député qui regrette que cette proposition n'ait pas été retenue car elle constituait une « attente forte de la part des producteurs de Vaucluse » avec lesquels Julien Aubert a longuement travaillé.

---

## Vaucluse : Valérie Péresse en tête des parrainages pour la présidentielle

Ecrit par le 3 juin 2026



**Pour participer à l'élection présidentielle, les candidats sont tenus de déposer un minimum de 500 signatures au Conseil constitutionnel d'ici le 4 mars à 18h. Parmi les signataires éligibles : 42.000 élus, dont 34.000 maires. 60 parrainages sont déjà validés en Vaucluse.**

Valérie Pécresse arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 16 parrainages. Elle est suivie par Marine Le Pen (12 parrainages), Emmanuel Macron (11 parrainages), Anne Hidalgo (4 parrainages). Jean Lassalle, Yannick Jadot et Eric Zemmour ont trois parrainages chacun, lorsque Fabien Roussel en cumule 2. Christiane Taubira, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou et Hélène Thouy affichent chacun un seul parrainage. Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud ou François Asselineau.

Valérie Pécresse, Emmanuel Macron, Anne Hidalgo, Nathalie Arthaud, Yannick Jadot, Fabien Roussel et Jean Lassalle ont les 500 parrainages d'élus nécessaires. Sur les ondes de nos confrères [France Bleu Vaucluse](#), Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues appelait les maires indécis de Vaucluse à le rejoindre pour tirer au sort les candidats auxquels ils donneront leur parrainage pour l'élection présidentielle. Découvrez la liste des parrainages en Vaucluse :

Ecrit par le 3 juin 2026

## Maires

- Auribeau - CICERO Roland : EGGER Clara
- Avignon - HELLE Cécile : HIDALGO Anne
- Bonnieux - RAGOT Pascal : MACRON Emmanuel
- Cabrières-d'Avignon - CRESP Delphine : PÉCRESSE Valérie
- Camaret-sur-Aigues - De BEAUREGARD Philippe : Le PEN Marine
- Caseneuve - RIPERT Gilles : MACRON Emmanuel
- Crillon-le-Brave - GIRARD Guy : LASSALLE Jean
- Entraigues-sur-la-Sorgue - MOUREAU Guy : ROUSSEL Fabien
- Flassan - JOUVE Michel : LASSALLE Jean
- Grambois - FERETTI Alain : MACRON Emmanuel
- Jonquières - BISCARRAT Louis : PECRESSE Valérie
- Jocas - AUBERT Lucien : POUTOU Philippe
- Lacoste - HAUPTMANN Mathias : ARTAUD Nathalie
- Lagarde-Paréol - LEAUNE Fabrice : DUPONT-AIGNAN Nicolas
- Lagnes - SILVESTRE Claude : MACRON Emmanuel
- Le Pontet - HEBRARD Joris : Le PEN Marine
- Malemort-du-Comtat - ROUX Ghislain : LASSALLE Jean
- Maubec - MASSIP Frédéric : JADOT Yannick
- Mormoiron - SILVESTRE Régis : PECRESSE Valérie
- Mondragon - PEYRON Christian : MACRON Emmanuel
- Morières-les-Avignon - SOUQUE Grégoire : Le PEN Marine
- Orange - BOMPARD Yann : ZEMMOUR Eric
- Richerenches - VALAYER Pierre-André : PÉCRESSE Valérie
- Rustrel - TARTANSON Pierre : THOUY Hélène
- Saumane-de-Vaucluse - CHABAUD-GEVA Laurence : MACRON Emmanuel
- Savoillan - THIBAUD Thierry : MACRON Emmanuel
- Valréas - ADRIEN Patrick : PECRESSE Valérie

## Conseillers départementaux

- ALLEL Samir : JADOT Yannick
- AMOROS Elisabeth : PÉCRESSE Valérie
- ANDRES Valerie : ZEMMOUR Eric
- BONNET Florelle : Le PEN Marine
- BOUCHET Suzanne : PÉCRESSE Valérie
- BRUN Danielle : Le PEN Marine
- CASTELLI André : ROUSSEL Fabien
- DUBOIS Annick : HIDALGO Anne
- JABLONSKI-CASTANIER Christelle : PÉCRESSE Valérie

Ecrit par le 3 juin 2026

- De LEPINAU Hervé : Le PEN Marine
- LOUARD Léa : JADOT Yannick
- MARTINEZ-TOCABENS Fabrice : TAUBIRA Christiane
- OBER Jean-Claude : Le PEN Marine
- RIGAULT Sophie : HIDALGO Anne
- SILEM Myriam : MACRON Emmanuel
- THOMAS DE MALEVILLE Marie : Le PEN Marine
- TESTUD-ROBERT Corinne : PECRESSE Valérie
- VALLE Bruno : PECRESSE Valérie

### Conseillers régionaux

- AUZANOT Bénédicte : Le PEN Marine
- BISSIERE Michel : PECRESSE Valérie
- BROGI Dominique : PÉCRESSE Valérie
- D'AIGREMONT Thierry : Le PEN Marine
- RICHARD Violaine : MACRON Emmanuel
- RIGAULT Anne-Sophie : Le PEN Marine
- RIMBERT Catherine : Le PEN Marine

### Députés

- AUBERT Julien, 5e circonscription : PÉCRESSE Valérie
- BOUCHET Jean-Claude, 2e circonscription : PECRESSE Valérie
- LORHO Marie-France, 4ème circonscription : ZEMMOUR Eric
- MORENAS Adrien, 3e circonscription : MACRON Emmanuel
- ZITOUNI Souad, 1e circonscription : MACRON Emmanuel

### Sénateurs

- BLANC Jean-Baptiste : PÉCRESSE Valérie
- MILON Alain : PÉCRESSE Valérie
- STANZIONE Lucien : HIDALGO Anne

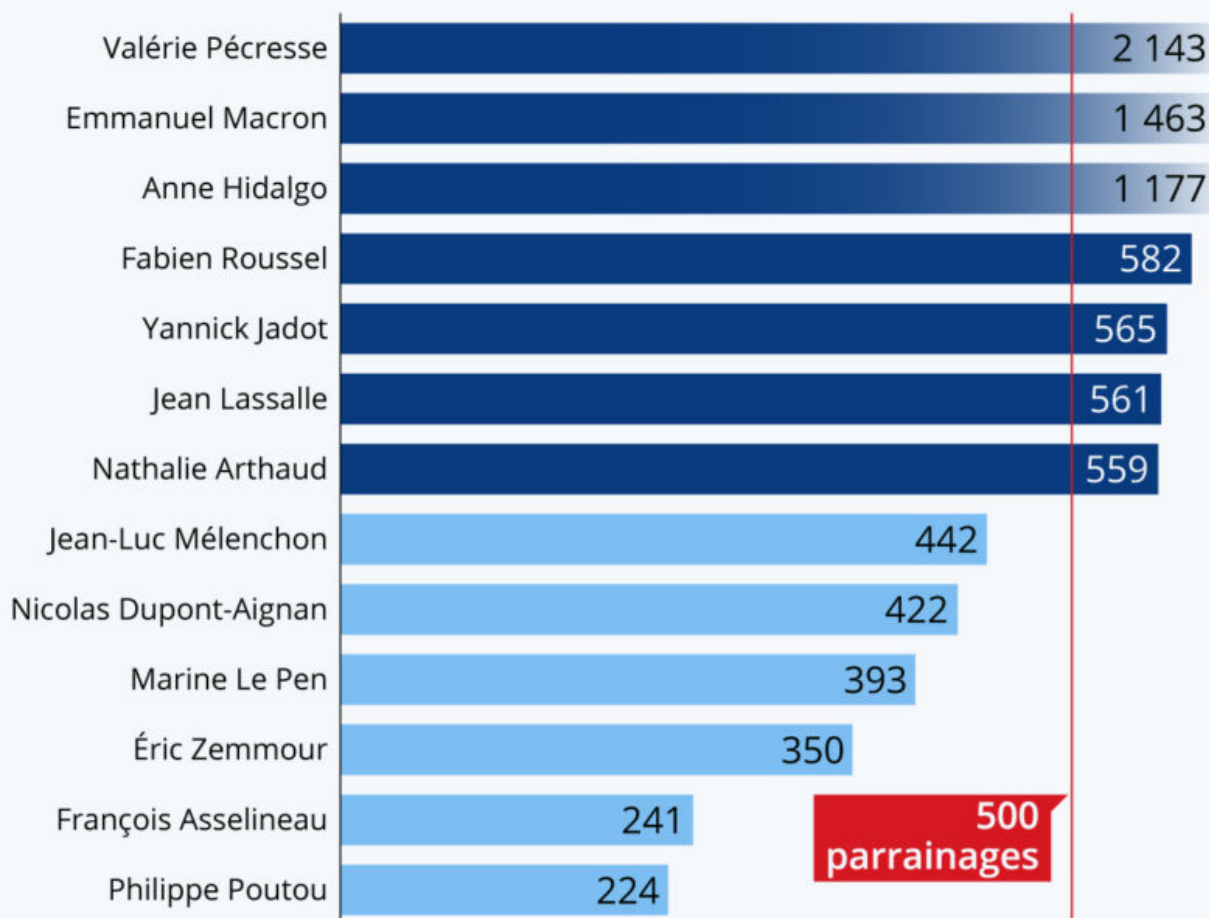
### La course aux parrainages

La plateforme de données [Statista](#) a récemment publié un graphique explicite. « D'après le [recensement officiel](#) du 22 février, les deux candidats d'extrême droite, Marine Le Pen et Éric Zemmour, semblent rencontrer des difficultés dans cette quête, indique Tristan Gaudiaut de Statista. À moins de deux semaines de la date butoir, ils avaient encore plus d'une centaine de signatures à réunir (107 pour Le Pen et 150 pour Zemmour). Deux candidats ayant participé à l'élection de 2017 accusent un retard encore plus important : François Asselineau et Philippe Poutou, à qui il manque encore plus de la moitié des parrainages nécessaires. »

Ecrit par le 3 juin 2026

## La course aux parrainages

Nombre de parrainages validés par les candidats à l'élection présidentielle 2022, en date du 22 février \*



\* Sélection des candidats ayant plus de 150 parrainages à cette date.

Chaque candidat doit obtenir le parrainage de 500 élus jusqu'au vendredi 4 mars pour prendre part à l'élection.

Source : Conseil constitutionnel



statista

Ecrit par le 3 juin 2026

Source : Statista

L.M.

## 'Sauve qui poule' ! Des élevages avicoles de Vaucluse menacés



Le député LR de Vaucluse, [Julien Aubert](#), vient d'interpeller le gouvernement à propos des petits élevages avicoles de plein air et des mesures prises pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire.

Ecrit par le 3 juin 2026

Depuis le 5 novembre 2021, les éleveurs de volailles sont obligés de claustrer, « confiner », leurs animaux. En cause : le risque « élevé » selon le gouvernement, de circulation de la grippe aviaire. Une obligation qui s'applique quand bien même le virus n'aurait pas été détecté dans le département dans lequel les élevages sont implantés.

C'est le cas notamment en Vaucluse où le député a rencontré des éleveurs, en particulier la présidente de l'association '[Sauve qui poule](#)', détenant un élevage de moins de 250 volailles. « Elle a été mise en demeure par la préfecture de claustrer ses animaux, menaçant dans le cas contraire de prononcer des mesures administratives pouvant aller jusqu'à la suspension d'activité, ainsi que d'éventuelles sanctions pénales », indique le parlementaire.

### **Label, bien-être animal, impact économique**

Ces mesures posent de nombreux problèmes que Julien Aubert a exposés au ministre lors d'une [question orale](#). A commencer par « la véracité de l'information délivrée au consommateur : alors que ces volailles bénéficient du label d'élevage en plein air, l'enfermement de celles-ci dans un bâtiment ne correspond plus à l'attente du consommateur », alerte le député.

Ce dernier, à l'origine d'une proposition de loi créant le premier [code du bien-être animal](#) en France, souligne la remise en question de la vocation première de ces élevages attachés au bien-être animal. La claustration remettrait en cause ce bien-être, « en raison par exemple d'enclos inadaptés ». Dernière problématique et non des moindres, les contraintes qui pèsent sur ces éleveurs et l'impact économique qui en découle.

Le député a donc demandé au ministre un aménagement de ces mesures, une meilleure prise en compte de la situation de ces élevages ne constituant pas des foyers épidémiques de cette maladie et la possibilité de pouvoir à nouveau élever leurs volailles en plein air.

---

## **Ehpad de Sablet : l'appel de Dominique Santoni reste lettre morte**

Ecrit par le 3 juin 2026



**Le 20 janvier dernier, [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse, interpellait le gouvernement pour maintenir les Ehpad de Sablet et de Sainte-Cécile-les-Vignes. Les réponses à ces deux courriers se font toujours attendre.**

Dominique Santoni s'impatiente. Ni Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ni Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie n'ont à ce jour formulé de réponse à sa requête. Une problématique qui exige pourtant de l'Etat « un positionnement clair ». Dans un contexte médiatique national cinglant, les Ehpad représentent pour les territoires ruraux un enjeu de taille alors même que les besoins [en matière de dépendance](#) de nos aînés grandissent. [Lors de l'assemblée du 26 novembre 2021](#), tous les conseillers départementaux se sont ralliés à la cause et ont clamé leur volonté de préserver ces deux Ehpad.

A l'origine, une décision émanant de l'ARS prévoyant la reconstruction d'un Ehpad neuf de 94 places à Sainte-Cécile-les-Vignes, en lieu et place des deux Ehpad de Sablet (46 places) et Sainte-Cécile (66 places). « C'est bien la possible fermeture de l'établissement de Sablet qui se dessine alors qu'il est en parfait état d'entretien et sans problème d'équilibre financier. Fort de ses 46 lits et de ses 50 emplois, le [Tilleul d'or](#) doit continuer sa mission en faveur de nos aînés », expliquait la conseillère départementale Sophie Rigaut à l'origine de la motion votée à l'unanimité. « C'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité de

Écrit par le 3 juin 2026

doter de moyens suffisants pour faire face aux besoins », abondait Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues.

Dans ses courriers, la présidente plaide pour la reconstruction d'un Ehpad de 80 places à Saint-Cécile-les-Vignes et pour le maintien des 46 places de celui de Sablet. Soit 14 places supplémentaires pour lesquels le Département s'engageait à faire un effort financier conséquent pour maintenir un établissement de proximité dans chacun de ces deux cantons. Elle sollicite donc l'accord des intéressés pour acter la reconstruction et « s'étonne vivement de n'avoir reçu aucune réponse officielle. »

Lire aussi : [A Apt, ces entrepreneurs qui veillent sur nos aînés en Ehpad](#)

---

## Le Parc du Mont-Ventoux et le 2e Régiment Étranger de Génie (2e REG) deviennent partenaires

Écrit par le 3 juin 2026



**Les 338 hectares d'espaces naturels de la [base de défense](#) de Saint Christol d'Albion, seront, selon les deux institutions, plus préservés et valorisés sur le territoire du [Parc du Mont-Ventoux](#).**

### **Une convention qui s'inscrit dans une démarche globale du Ministère de la Défense**

Cette convention s'inscrit dans un plan plus large de développement durable lancé par le ministère des Armées en 2019. Dans ce contexte, le régiment a déjà entamé sa transformation en remplaçant ses installations vieillissantes par une chaufferie biomasse et un champ solaire thermique, réduisant ainsi ses émissions de gaz à effets de serre et sa consommation d'énergie.

### **Autorisation d'exercices**

Également, le Parc soutient le régiment dans la prise d'un arrêté permanent d'autorisation d'exercices en terrain libre sur l'ensemble du Parc naturel régional et en adéquation avec le respect des patrimoines locaux.

Ecrit par le 3 juin 2026

### La convention dans les faits

Le régiment ouvrira ses portes aux experts du Parc pour monitorer et inventorier les populations d'espèces et les milieux remarquables de la zone. Le Parc organisera également des 'master class' sur la préservation des milieux et espèces protégés à destination des cadres et légionnaires en charge des espaces verts et de l'entretien du quartier. Le régiment quant à lui, s'engage dans une démarche de concertation pour ses futurs projets d'infrastructure, à l'écoute des spécialistes du Parc du Mont-Ventoux.

### La signature

La signature de la convention a eu lieu le 22 février au Quartier Maréchal Koenig à Saint-Christol d'Albion, sous la présidence de [Jacqueline Bouyac](#), vice-présidente de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et par le colonel Emmanuel Combe, commandant le 2<sup>e</sup> Régiment Etranger de Génie.



### Ils étaient présents

Elle s'est également déroulée en présence du Général de corps d'armée Facon, Gouverneur militaire de Marseille et commandant de la Zone Sud ; du secrétaire général de la Sous-Préfecture de Carpentras,

Écrit par le 3 juin 2026

Philippe de Brion ; du directeur du PNR du Mont-Ventoux, Ken Reyna. Au travers de ce partenariat, le Parc apporte au régiment son expertise dans la gestion des milieux naturels et le suivi de la biodiversité locale.

### **Les producteurs locaux**

À cette occasion, plusieurs producteurs locaux ont présenté leurs produits à l'assemblée : [les vignobles AOP Ventoux](#), [le label Porc plein air Ventoux](#) et les [fromages du GAEC de la Bellimure](#).

### **En savoir plus**

#### **Quand les képis blancs se mettent au vert**

Le développement durable et les énergies renouvelables ne sont pas une nouveauté pour les képis blancs et notamment le 2<sup>e</sup> régiment étranger de génie puisqu'en septembre 2019, Florence Parly alors ministre de la Défense avait évoqué le plan en quatre axes : avec la prévention des risques environnementaux, le renouvellement de la flotte de véhicules commerciale pour détenir 50% de véhicules hybrides ou électriques d'ici 2030 ; la rénovation énergétique de logements domaniaux ; le développement d'électricité produite par des panneaux photovoltaïques et la préservation de la biodiversité sur les emprises militaires.

#### **Ferme photovoltaïque**

Fin 2019, une ferme photovoltaïque s'était étendue sur les 5,5 hectares de terrain du 2<sup>e</sup> REG à Saint-Christol pour la production d'électricité. D'ici fin de cette année près de 2 000 hectares de terrains militaires devraient suivre la tendance.

MH

---

## **Entrepreneurs dans l'agroalimentaire, participez à la 'Fresque du climat'**

Ecrit par le 3 juin 2026



La **'Fresque du climat'**, atelier collaboratif pour intégrer les enjeux du changement climatique, aura lieu le jeudi 24 février, de 16h30 à 19h30, au Living lab 'Le 9' (120 rue Jean Dausset à Avignon).

Trois sessions de « Fresques du climat », adaptées aux secteurs de l'agroalimentaire et du BTP, seront animées par [Eco-Lab'](#) environnement et organisées en partenariat avec le Grand Avignon. Le prochain afterwork, qui portera sur l'agroalimentaire, sera suivi d'une conférence avec des consultants sur le bilan carbone et les ressources humaines. Le but ? Donner des leviers d'action pour répondre aux objectifs RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de votre entreprise. Vous cherchez à réduire votre impact carbone ? Vous vous posez des questions sur le changement climatique ? Vous souhaitez engager des démarches de développement durable et impliquer vos équipes ? Cet atelier est conçu pour vous, dirigeant ou cadre d'une entreprise agro-alimentaire, responsable RSE, qualité ou RH.

Pour en savoir plus, contactez Natacha Sire au 06.23.60.14.08, [contact@eco-lab.fr](mailto:contact@eco-lab.fr). Inscrivez-vous dès maintenant (places limitées) : [cliquez ici](#).

L.M.